

Transformation d'une assurance vie temporaire



Assurances

Comment l'assurance vie permanente peut permettre à vos clients d'assurance vie temporaire de bénéficier d'une couverture viagère et d'une croissance financière.

Bon nombre de vos clients ont peut-être déjà une police d'assurance vie temporaire. Cependant, à mesure qu'ils traversent différentes étapes de la vie et que leurs objectifs futurs se précisent, une assurance vie permanente pourrait mieux convenir à leurs besoins pour garantir leur avenir financier et protéger leur héritage.

Les régimes d'assurance vie permanente de RBC Assurances offrent des avantages qui vont au-delà de la protection, notamment un potentiel de croissance, des avantages fiscaux et, en fonction de la tolérance au risque du client, une gestion et un contrôle accrus de ses placements.

La transformation en une police d'assurance vie permanente peut être souple et simple.

Les clients peuvent prendre une partie — ou la totalité — de leur assurance temporaire et la transformer en assurance permanente.

- **Transformation complète** : L'assurance vie temporaire peut facilement être transformée en une assurance vie permanente sans faire l'objet d'une autre évaluation du risque.
- **Transformation partielle** : Les titulaires de police admissibles peuvent également transformer une partie de leur assurance vie temporaire en une assurance vie permanente. Au titre de certaines polices d'assurance vie permanente, il est possible d'ajouter le reste de la couverture temporaire à titre d'avenant, sans preuve d'assurabilité.

Entamez la conversation avec une solution qui combine de manière experte l'assurance et les placements.

Assurance vie entière avec participation

Protection d'assurance vie qui offre également une croissance à l'abri de l'impôt.

À qui s'adresse-t-elle ? Les clients qui recherchent une croissance régulière et constante tout en réduisant au minimum les obligations fiscales.

AVANTAGES

- Le volet placement permet de faire croître le capital-décès
- Croissance constante/participations éventuelles
- Occasion de bénéficier d'une croissance des placements à imposition différée
- Gestion par une équipe de professionnels des placements

INCONVÉNIENTS

- Primes plus élevées

Autres options d'assurance vie permanente qui méritent d'être explorées avec vos clients.

Assurance vie universelle

Une police axée sur la croissance qui permet aux clients d'investir leurs actifs de façon fiscalement avantageuse.

À qui s'adresse-t-elle ? Les clients qui préfèrent exercer un plus grand contrôle sur leurs placements et qui ne veulent pas prendre plus de risques.

AVANTAGES

- Le volet placement permet de faire croître le capital-décès
- Autogestion, donnant le contrôle au client
- Dépôts flexibles plutôt que des primes contractuelles

INCONVÉNIENTS

- Les placements peuvent être volatils, ce qui a une incidence sur les dépôts dans la police
- Coûts plus élevés (dépôts)
- Le client assume tous les risques liés aux placements

Temporaire 100

Protection abordable avec primes garanties jusqu'à l'âge de 100 ans.

À qui s'adresse-t-elle ? Clients qui souhaitent une couverture simple, sans complications, et sans obtenir une croissance.

AVANTAGES

- Primes uniformes moins élevées, garanties de ne jamais changer avant l'âge de 100 ans

INCONVÉNIENTS

- Aucun placement ni élément de croissance

Parlez à vos clients des avantages de transformer leur assurance vie temporaire en une assurance vie permanente.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller à la vente de RBC Assurances au 1 866 235-4332 ou visiter :

www.rbcassurances.com/vieavecparticipation

Assureur : Compagnie d'assurance vie RBC.

© / ™ Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada, utilisée(s) sous licence.



Assurances